RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 12 novembre 2024 relatif à la composition du comité social d'administration - formation spécialisée de la direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse d'Île-de-France et Outre-Mer

NOR: JUSF2430644A

Le directeur interrégional de la protection judiciaire de la Jeunesse d'Île-de-France et Outre-Mer;

Vu le Code Général de la Fonction Publique;

Vu le décret n°2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 17 juin 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de dialogue social du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2022 relatif au mode de désignation des représentants du personnel aux instances de dialogue social relevant du ministère de la justice ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des élections organisées du 1er au 8 décembre 2022 pour la composition du comité social d'administration institué auprès du directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse d'Île-de-France et Outre-Mer;

ARRETE:

Article 1er

Sont élues représentants du personnel au sein du comité social d'administration – formation spécialisée de la direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse d'Île-de-France et d'Outre-Mer les personnes suivantes :

Pour l	la Confédération générale d	u travail – Protection judiciaire de la jeunesse (CGT-PJJ)	
	☐ Titulaires :	Monsieur François-Alexandre GENOLHAC Madame Cherazad BONNEAU Madame Maxence MAZEIRAT	

☐ Suppléants : Madame Aurélie POSADZKI

Monsieur Salih BENNOUNE Madame Stéphanie CANDELA

	l'Union nationale des syndic sse (UNSA-SPJJ) :	ats autonomes – Syndicat de la protection judiciaire de l
	☐ Titulaires :	Madame Aurore MAGOTTEAUX Monsieur Maxime GHARBI
	☐ Suppléants :	Monsieur François DJAMBA Monsieur Foudil BELLABAS
		onnels de l'éducation et du social – Protection judiciaire d unitaire (SNPES- PJJ/ FSU) :
	☐ Titulaires :	Madame Maria-Brenda LAXALTE TERRA Monsieur Stéphane VIRY Madame Vaihere KWONG
	□ Suppléants :	Madame Audrey VOLLE Monsieur Arnaud MAGAGNA Madame Ketty CITRONNELLE
Pour .	Force Ouvrière Justice – Protec	tion judiciaire de la jeunesse (FO Justice PJJ) :
	☐ Titulaires :	Monsieur Nabil AMAR Monsieur Medjid MOUHOUB
	☐ Suppléants :	Monsieur Abdel-Hamid HASNAOUI Madame Estelle ROSSELLI

Article 2

Les mandats des représentants mentionnés ci-dessus prennent effet à compter de la publication du présent arrêté.

Article 3

Le directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse d'Île-de-France et Outre-Mer est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 12 novembre 2024

Le directeur territorial de la PJJ d'Île-de-France et d'Outre-Mer

Herve DEPLENNE

MINISTERE DE LA JUSTICE
DIRECTION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE
DIRECTION INTERREGIONALE IIe de France Outre Mer
9-11 rue Georges Pitard 75015
Tél: 01 49 29 28 60 Fax: 04 49 29 28 65
E-mail: dirpjj-idf-om@justice.fr